

BULLETIN D'ADHÉSION NOUGATS ROULANTS 2020-2021

Les renseignements ci-dessous doivent être complets et écrits lisiblement.

NOM : PRENOM :
DATE DE NAISSANCE : / / AGE AU 1^{er} JANVIER 2020 :
ADRESSE :
CODE POSTAL : VILLE : Tél. :
EMAIL :
Personne à prévenir en cas d'accident : Tél. :
Pour les mineurs, coordonnées des parents :
NOM et PRENOM : Tél. :

Par ce document, j'adhère à l'association « les Nougats Roulants ».

J'ai pris connaissance du règlement intérieur de l'association qui m'a été remis (*disponible sur le site internet de l'association*).

Je m'engage à respecter les consignes lors des activités des Nougats Roulants.

En cas de résiliation volontaire ou non de mon adhésion (motif justifié par les dirigeants), l'association ne rembourse pas la cotisation annuelle.

ADHÉSION 2020-2021 (cocher la case correspondante)

- baby (moins de 6 ans)** 50€ comprenant la licence FFRS
- initiation enfant (moins de 12 ans)** 70€ comprenant la licence FFRS
- adulte (12ans et plus)** 85€ comprenant la licence FFRS
- urbantrip enfant (moins de 12ans)** 90€ comprenant la licence FFRS
- urbantrip (12ans et plus)** 105€ comprenant la licence FFRS
- balade** 30€ sans la licence
- remise adhérent 2019-2020 20€ à déduire de votre adhésion

PIECES A FOURNIR A L'INSCRIPTION

- Bulletin d'adhésion dûment complété. 1 photo d'identité.
- Votre cotisation (*si vous payez par chèque(s), il doit être libellé à l'ordre des « Nougats Roulants » et daté(s) obligatoirement du jour de l'inscription*).
- 1 certificat médical (voir ci-dessous) indiquant que vous êtes « **apte à la pratique du roller en compétition** ».

Certificat médical

Je soussigné, Dr Date de l'examen

certifie que Signature et cachet :

ne présente aucune contre-indication à la pratique du roller en compétition



**LES Nougats
Roulants**

Montélimar Roller

contact@nougatsroulants.fr

Tél : 06 33 10 95 17

www.nougatsroulants.fr

Maison des services publics
1 Avenue Saint Martin
26200 MONTELMAR

RESERVE A LA BALADE SANS LICENCE- ASSURANCES

Je reconnais avoir pris connaissance du fait que l'assurance de l'association ne couvre que les dommages que je pourrais occasionner à autrui dans le cadre des actions de l'association, et que les dommages corporels que je pourrais m'occasionner seraient de la responsabilité de ma propre assurance dommage corporel individuel. Je m'engage donc à vérifier que mon assurance individuelle couvre bien ce risque. Pour les enfants mineurs, la garantie « scolaire / extrascolaire » demandée par les écoles est souvent suffisante si la cotisation n'est pas minimum, je m'engage à vérifier ce point.

INFORMATION LICENCIES FFRS- LES GARANTIES

Les garanties qui s'appliquent aux licenciés FFRS (Fédération Française de Roller Sports) ayant les Garanties de base dommages corporels (celles que « Les Nougats Roulants » prennent d'office avec la licence) sont les suivantes :

- Lors de la pratique des disciplines gérées par la FFRS, notamment : patinage artistique, course (dont la spécialité roller derby), roller freestyle (dont les spécialités roller soccer et trottinette), skateboard (dont les spécialités descente et trike drift), rink hockey, roller hockey, randonnée.
- A des fins sportives pendant les compétitions officielles, de sélection ou amicales, entraînements, séances d'initiation, écoles, stages organisés par la fédération, la ligue, les comités départementaux ou les clubs ;
- A des fins privées 24 heures sur 24, l'assuré devant respecter les règles de circulation des piétons.
- Lors des réunions en relation avec les activités sportives et extra-sportives ;
- Au cours des missions, permanences nécessaires à l'organisation de manifestation sportive et extra-sportive ;
- Lors de la pratique d'autres sports, dans le cadre ou dans le prolongement des activités sportives garanties.

La garantie s'applique également au cours des trajets les plus directs effectués pour se rendre sur les lieux des activités ou manifestations officielles énoncées ci-dessus et pour en revenir, dans la mesure où le parcours n'a pas été interrompu ou détourné pour un motif dicté par l'intérêt personnel.

Vous trouverez plus d'infos sur le lien suivant : <http://www.ffroller.fr/ffroller/pratiquer/creer-mon-club/assurance/finish/129-assurance/4559-notice-information-licence.html>

AUTORISATION : DIFFUSION D'IMAGES – FICHER INFORMATIQUE

Conformément à la loi n°78-17 du 6 janvier 1978, je déclare accepter de figurer sur un fichier informatique. Je peux exercer mon droit d'accès et de rectification pour toute information me concernant et figurant sur ce fichier. Les Nougats Roulants s'engagent à ne pas diffuser ce fichier.

Le club se réserve le droit de diffuser les photos prises lors des activités pour illustrer ses brochures, son site internet et documents de présentation, sauf avis contraire du participant ou de son tuteur légal. En cas de non acceptation, il suffit de nous en informer par courrier dans le délai d'un mois à l'issue de l'inscription.

AUTORISATION PARENTALE (rayer le paragraphe si non concerné)

Je soussigné(e) , de déclare autoriser mon enfant à pratiquer le roller au sein des Nougats Roulants, à participer à toutes les activités du club. J'autorise le responsable de l'activité, et donne décharge au club, à prendre toutes les mesures nécessaires en cas d'accident, durant les entraînements.

Je m'engage à mener et reprendre mon enfant aux entraînements, m'assurer que la séance a bien lieu et que les animateurs sont bien présents.

Le/...../ 20...

Signature :

SIGNATURE

Signature de l'adhérent ou du parent précédée de la mention « **lu et approuvé** ».

Fait à Le/...../ 20...

Signature :



REÇU

L'association « les Nougats Roulants » atteste avoir reçu de M.....
la somme de€ en règlement de sa cotisation 2020-2021. Fait à Montélimar, le /..... / 20...,
pour « les Nougats Roulants », le Président

Vous êtes adhérent jusqu'au 31 AOUT 2021. Bienvenue chez « les Nougats Roulants »

Les Nougats Roulants » est une association de loi 1901 déclarée en préfecture de la Drôme de 26/10/2000.